



## FICHE INTEMPERIES – COMPETITIONS JEUNES

Fiche à retourner par le club, dûment complétée :  
Si terrain(s) déclaré(s) impraticable(s) par la Municipalité  
ou par le responsable du club (terrain privé)

de préférence par e-mail à : [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)

(ou par fax : 02.96.76.10.18)

**au plus tard, Vendredi avant 17 heures**

NOM DU CLUB :

N° affiliation :

### NOM(S) DU ou DES TERRAIN(S) FERMES

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....

### PRECISEZ TOUS LES MATCHES CONCERNES PAR LA ou LES FERMETURES

DIVISIONS Groupes	N° MATCH	MATCH(ES)

Date :

Nom et signature de l'expéditeur :

**IMPORTANT** CE DOCUMENT SERA PRIS EN COMPTE, UNIQUEMENT SI  
L'ARRETE MUNICIPAL EST JOINT A CETTE FICHE. MERCI.

**District de Football des Côtes d'Armor**

3 allée du Haut Champ – BP 8 – 22440 PLOUFRAGAN

Tel : 02.96.76.10.10 – Télécopie : 02.96.76.10.18.

[secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr)